



**N° 2025-026**  
**FINANCES - Budget Annexe La Couture – Budget Primitif**  
**2025 - Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le mardi 25 février 2025, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 10 mars 2025 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Dominique RENAULT, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU, Jean-Marc MASSE et Marie-Françoise QUERE.

En exercice : 21  
Quorum : 11  
Présents : 19  
Votants : 21

**Excusés :**

Christine ADRIAN, Sébastien GALERON.

**Pouvoirs :**

Christine ADRIAN ..... Marie-Françoise QUERE  
Sébastien GALERON ..... Dominique RENAULT

**Secrétaire de séance :** Joël GIRARD

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
  - Vu** l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;
  - Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
  - Vu** la délibération n°2023-077 du Conseil Municipal relative à la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;
- Considérant** le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 soumis au vote par chapitre et par nature,

Le projet de budget 2025 « La Couture » se répartit ainsi afin de permettre sa clôture durant l'année 2025.

	Prévisions budgétaires 2025
Dépenses de fonctionnement	154 019,59€
Recettes de fonctionnement	155 340,08€
Dépenses d'investissement	154 019,59€
Recettes d'investissement	154 019,59€

**Il est proposé aux membres du Conseil Municipal ;**

**D'ADOPTER** le budget annexe La Couture 2025, afin de le clôturer au 31/12/2025, tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessus, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à l'adoption dudit budget.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le **17 MARS 2025**



**Frédéric CULLERIER**

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le

Le secrétaire de séance, Joël GIRARD

